

Réunion du Bureau du CFCOT

10 octobre 2021 – 9h – 12h30

56 rue, Boissonade - 75014 Paris et Visioconférence

Présents :

Rue Boissonade : P. Thoreux, P. Adam ; C. Bronfen, P. Journeau, C. Garreau de Loubresse, H. Thomazeau, F. Guoin, L. Mathieu

Visioconférence : J. Tabutin, D. Chauveaux, P. Tracol, P. Martz, A. Poichotte, B. Dohin, P. Liverneaux, P. Mansat, P. Métais, P. Boisrenoult, F. Farizon, F. Cueff, L. Galois, L. Obert, PE. Marcheix, C. Trojani

Excusés : C. Delaunay, B. Llagonne, N. Reina, P. Jouffroy, F. Loubignac, M. Rongières, E. Baulot, P. Bizot, J. Brillhault, YP. Charles, X. Flécher, C. Nich, O. Gille, C. Hulet, T. Fabre, H. Migaud, M. Uzel, E. Servien, D. Le Nen, D. Mainard, F. Dujardin, E. Masméjean, P. Massin, P. Rosset, S. Terver, R. Vialle.

Table des matières

1. Validation du dernier CR (P. Journeau).....	1
2. Livre référentiel R2C (P. Mansat, C. Garreau, P. Journeau)	1
3. Relation avec les sociétés savantes partenaires (C. Garreau)	1
4. Analyse du cours AO (L. Galois, JC Bel, A. Poichotte).....	2
5. Point sur la plateforme R3C (N. Reina et A. Poichotte)	2
6. Examen écrit de validation de la phase d’approfondissement (F. Guoin, C. Garreau).....	2
7. Validation phase de consolidation (C. Garreau)	3
8. Examen du Collège (T. Fabre).....	3
9. Questions diverses.....	3

1. Validation du dernier CR (P. Journeau)

Le CR du précédent bureau est validé, sans correction supplémentaire.

2. Livre référentiel R2C (P. Mansat, C. Garreau, P. Journeau)

a. Droits d’auteur

La deuxième édition a été une réussite commerciale pour le Collège, bien qu’elle soit téléchargeable en ligne sur le site du Collège.

Environ 14000€ ont été reçus cette année comme droits d’auteur pour le Collège concernant cette deuxième édition.

Le total perçus en incluant la 1ère édition est de 58000 euro.

b. Avancée du manuscrit de la 3ème édition

Quelques retardataires n’ont pas encore envoyé leurs manuscrits modifiés et grâce aux rappels effectués, seuls deux manquent ; Une pression est mise sur ces deux auteurs en raison du retard déjà pris.

c. Date prévisionnelle de parution

P. Mansat doit recontacter Ellipse pour finaliser la date de parution ; Elle devrait pouvoir intervenir pour le début de l’année 2022. Il ne faudrait pas qu’un retard supplémentaire intervienne, car cela nuirait à l’image du Collège. Plusieurs étudiants ont déjà contacté le Collège depuis le début de l’année universitaire pour s’enquérir de la date de parution, et réclamer cette nouvelle édition correspondant à la R2C.

3. Relation avec les sociétés savantes partenaires (C. Garreau)

a. Exemple de la SFA

Le projet de l'année à venir est d'améliorer les partenariats avec les sociétés savantes associées. La SFA a institué un parcours de formation pour leurs membres formateurs (avec l'obligation d'être membre du Collège), et a initié de fructueuses discussions avec le Collège pour les programmes de formation théoriques et de simulation R3C. Cela permet à la SFA d'avoir une labellisation CFCOT de toutes ses formations, pour peu que ces dernières respectent la loi sur l'hospitalité.

b. Programmes communs d'enseignement et de simulation

L'idée serait d'avoir un représentant de chacune des sociétés partenaires du CNP-COT, listées ci-dessous, de façon à définir le programme d'enseignement et surtout de simulation par les spécialistes considérés.

Sont retenues les sociétés suivantes : SOFEC, SFCM (ou collège de chirurgie de la main), SFCR, SFA, AFCP, SFHG, GETRAUM, SOFOP (ou Collège de chirurgie pédiatrique). Il est décidé de ne pas inclure CAOS, qui ne correspond pas exactement aux programmes d'enseignement.

F. Gouin souligne que le GSF-GETO serait intéressé pour participer : il n'y a pas d'opposition, mais cela nécessite de définir un programme précis, notamment de simulation, sur cette thématique particulière.

Un courrier va leur être envoyé afin de déterminer une date de réunion commune, afin d'harmoniser les programmes nationalement pour la R3C.

4. Analyse du cours AO (L. Galois, JC Bel, A. Poichotte)

Très belle réussite du cours 2021 (diaporama joint), qui était la 1ère édition depuis l'annulation de 2020.

Les évaluations des internes ne sont pas encore disponibles et seront transmises dès leur réception.

Le point négatif soulevé est le e-learning (32 cours sonorisés) et seuls 50% des internes avait complètement validé le e-learning préalablement aux séances techniques, alors qu'il s'agissait d'un prérequis qui avait été clairement annoncé. En conséquence, les internes n'ayant pas validé l'e-learning n'ont pas reçu leur attestation de formation.

L'une des causes probables de ce faible pourcentage est la mise en ligne relativement tardive des cours, par rapport à la date des sessions pratique. L'organisation sera tout particulièrement attentive à ce point pour la session 2022, afin que les cours soient disponibles plus tôt.

Environ 50% des internes de phase socle de la promotion 2020 ont participé.

Le prochain cours est déjà programmé pour 2022, du 14 au 17 mars.

La question qui reste en suspens est le caractère obligatoire ou non de ce cours, malgré le paiement exigé (150 euro), frais qui seront d'ailleurs reconduits pour 2022.

5. Point sur la plateforme R3C (N. Reina et A. Poichotte)

Le genou doit refaire la numérotation

La hanche avance bien grâce à F. Bonnomet qui a repris la situation en main.

Pour la phase socle, le pourcentage des cours disponible est pratiquement complet (environ 85%)

Pour la phase de consolidation, le pourcentage est d'environ 30% ce qui est particulièrement insuffisant puisque les premiers Dr Junior démarrent en novembre 2021, ce qui signifie qu'ils n'ont pas eu accès aux cours en ligne auxquels ils peuvent prétendre

Pour la phase de d'approfondissement, le pourcentage est de 10%, avec les mêmes remarques que précédemment.

En effet, il sera difficile d'exiger et de respecter les modalités du contrôles des connaissances pour l'examen final oral du DES (format EBOT), si le Collège ne fournit pas les cours nécessaires.

Le nombre total théorique de cours à fournir pour les 3 phases est d'environ 800, alors que le total actuellement disponible est d'un peu plus de 400, et que le 1er oral du DES aura lieu en octobre 2023.

6. Examen écrit de validation de la phase d'approfondissement (F. Gouin, C. Garreau)

a. Modalités

L. Obert se propose d'envoyer ce qu'il donne aux internes de façon à faire un livret national.

Si l'examen écrit est bien codifié et organisé, l'évaluation des compétences techniques par modules reste encore à définir et à organiser. A cet effet, l'utilisation du contrat de formation est fondamentale.

Il est nécessaire de s'appuyer sur les régions qui l'ont déjà mis en place, afin de le diffuser.

Le deuxième mode d'évaluation est le log book (acte de chirurgie), actuellement en phase de test sur SIDES (portfolio), mais il n'est pas encore totalement opérationnel.

b. EBOT interim exam (contrôle continu)

Cette épreuve, mise en place par l'EBOT, reste un test et non un examen, ce qui est parfois mal compris en raison de son appellation. Non sanctionnant, il pourrait servir de mode d'évaluation pour la phase d'approfondissement. Idéalement, cela pourrait devenir un contrôle continu obligatoire annuel pour tous les internes en phase de consolidation, préparant à l'examen écrit final, et permettant d'évaluer et de juger de la progression de l'étudiant. Cela serait un outil de formation et d'évaluation, y compris à la langue anglaise.

Le bureau valide le contrôle continu par l'intérim exam uniquement comme test ; sans aucune sanction.

- c. En cas d'échec à l'examen écrit de fin de phase d'approfondissement, l'étudiant est prolongé d'un an et ne peut démarrer sa phase de consolidation, comme cela est mentionné dans les textes.
- d. Examen 2022 : la proposition de la fiche pour suivre chaque interne DES pour cette année risque d'être juste en termes de délai. Elle devrait pouvoir être mise en place pour janvier, après validation au prochain bureau (lien sur le site du CFCOT), et devenir ainsi un outil de suivi pour chaque coordonnateur. L'équipe de rédaction et de vérification des QCS reste identique et est reconduite. La date de l'examen est le site du CFCOT et transmise aux coordonnateurs, et sera le 18 mai de 18h à 18h50. Les coordonnateurs transmettent la liste des internes devant passer l'examen, et chaque interne doit s'inscrire individuellement suffisamment à l'avance, si possible pour fin janvier. Ainsi que cela avait été acté lors du dernier bureau et séminaire, la note seuil reste à 10/20, mais en introduisant un niveau de difficulté (type item A et B), tout en restant en QCS.

7. Validation phase de consolidation (C. Garreau)

- a. Prérequis (examen écrit)

La réussite à l'examen écrit de fin de phase d'approfondissement est indispensable.

- b. La fiche d'évaluation du projet professionnel informatisée, diffusée aux coordonnateurs pour que l'harmonisation soit totale nationalement devra être remplie et présentée lors de l'examen oral.
- c. Les modalités de l'examen oral se fera selon le format EBOT (première session en 2023)

8. Examen du Collège (T. Fabre)

- a. Résultats

75 inscrits, dont 59 reçus sur dossier, avec une note moyenne de 25/40.

Les épreuves orales se sont tenues le 12 octobre dans les locaux de la SOFCOT. Il y avait 18 candidats, parmi lesquels deux concourraient pour une médaille. 9 candidats seulement se sont présentés (dont les deux impétrants au titre de lauréat.

5 candidats ont été admis à l'examen oral.

Cela représente donc 64 nouveaux membres du Collège.

- b. Lauréats

Deux Lauréats ont été médaillés

Solène Prost : médaille d'or

Lauren Casablanca : médaille d'argent

9. Questions diverses

- a. AG CFCOT (programme, date et lieu)

Elle se tiendra le 9 novembre en salle 341, de 12h30 à 14h

- b. Nouveau guide des PADHUE

Document joint, associé à la grille proposée par L. Obert.

- c. Groupe de travail pédiatrie-adulte.

Le travail n'a pas avancé, mais les relances ont été faites par B. Dohin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30

Prochaines réunions du CFCOT

13 décembre 2021 (9h – 12h30)

Les dates des réunions 2022 seront décidées lors du bureau du 13/12